

CR du CTSD 35 du 18/11/2021

M. Bourget, le DASEN, présente les nouveaux membres :

- M. BODIN : nouvel IENA en charge du 1^{er} degré
- Mme Leborgne : cheffe de la DIV1
- M. Moreau : en charge du budget 2nd degré Privé

Ci-joint la déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO

Réponse du DASEN : il indique que de nombreux sujets évoqués sont hors compétence départementale et n'y répondra pas. Il répond sur les articles de presse sur l'école : on ne peut pas empêcher la liberté de la presse mais c'est à nous de rayonner et de donner une bonne image de l'école.

Concernant les PIAL, il y en a 48 dans le département (le dernier sur Pacé) ; il a demandé à M. Devries de faire un bilan du fonctionnement des PIAL sur le département.

Sur la pandémie, le taux d'incidence remonte fortement dans le département : la vigilance s'impose (54 classes fermées ; 1 école privée fermée).

Concernant les élèves en attente d'AESH ou d'orientation, il insiste sur le fait que la MDPH se réunit 50 fois par an et produit des prescriptions. Or, la logique budgétaire n'est pas extensible dans le département. On dispose de 1115 ETP pour l'accompagnement des élèves, il n'y a pas de place dans les IME donc les délais sont très longs (plusieurs années).

Concernant les POP, cela représente 236 au niveau national (4 dans le 1^{er} degré dans le département). Les postes ont été choisis car ce sont des postes vacants (postes restés vacants à plusieurs reprises donc ne n'est pas un frein à la mobilité des collègues du département). Un collègue du 35 peut postuler aussi sur ces POP (même dispositif que les SPEA).

CFDT : les collègues du 35 ne vont pas penser à postuler sur ces postes car mouvement inter (à faire avant le 18 novembre) et pas intra. Les collègues du 35 ne sont pas prioritaires.

FSU : combien d'élèves en attente d'IME ? **réponse** : 400, chiffre en augmentation

UNSA : de plus en plus d'élèves en situation de handicap : pourquoi ? collègues, camarades en souffrance

CFDT : POP : les personnels provisoirement sur ces postes sont-ils prévenus que les supports seront pourvus ?
réponse : Ce sera fait après, une fois que les postes seront pourvus.

DASEN : des postes en breton mais peu de lauréats au concours. Il faut structurer le réseau breton : que les élèves de ces réseaux deviennent profs à leur tour ! Il y a encore des demandes d'ouvertures d'enseignement bilingue mais ce n'est pas logique car peu d'enseignants (à Monfort sur Meu, 3 classes et 1 seul PE bilingue).

UNSA : les enseignants doivent rester 3 ans sur un POP: comment les empêcher de muter avant la fin de ces 3 ans ?
Réponse : L'autorité académique y veillera.

FO : difficulté de recruter des candidats en breton, il serait donc préférable de ne plus prioriser cette filière au détriment du remplacement ou des classes surchargées.

DASEN : on y est obligé car il existe une convention état-région. L'ouverture de pôles est prévue sur le département (école Simone Veil). A Liffré : 11 élèves en CM2 et seulement 3 au collège ! Le réseau doit être consolidé.

I. Approbation des CR 20/11/2020, 18/02/2021, 6/09/2021

Adoptés à l'unanimité

II. Bilan de rentrée 1^{er} et 2nd degré

1^{er} degré public : - 857 élèves constatés (différence de 390 élèves par rapport à la prévision notamment dû à un déficit de la classe d'âge 2 ans). C'est la même chose dans le 22 et le 29 qui perdent respectivement 162 et 350 élèves de plus que prévu. C'est l'inverse dans le 29 (-1100 prévus, -550 dans la réalité)

2nd degré public : perte de 2520 élèves par rapport aux prévisions sur le plan académique (-19 élèves dans le 35). On n'a pas réalisé ce qui était prévu.

Dans le privé : perte de 294 élèves mais ne réalise pas non plus la prévision. Les établissements privés perdent globalement par rapport à la prévision sauf en collège où ils gagnent 120 élèves (choix des familles pour rentrer en 6^{ème} dans la filière privée)

CFDT : remercie d'avoir mis les chiffres des écoles privées hors contrat dans le document.

M. Bodin : Ce sont des chiffres minimes. Il y a des fluctuations : des écoles hors contrat ouvrent puis referment rapidement faute de financement ou parce qu'elles ne répondent pas aux règles.

Dasen : important de suivre ce réseau. Les parents sont aussi de bons régulateurs et enlèvent leurs enfants quand ils voient des dérives.

UNSA : difficile d'avoir un enseignement de qualité pour ces écoles. Ça coûte cher (personnels, locaux). Être vigilants avec celles qui réussissent : d'où viennent les financements ?

M. Bodin : la loi Gatel permet d'éviter de telles dérives parce qu'il y a contrôle

FSU : comment expliquer cette baisse d'élèves ?

Dasen : on ne peut pas encore répondre. Ils ne sont pas partis dans le privé, peut-être des déménagements.

FSU : difficile pour les écoles de faire des prévisions car on ne maîtrise pas tous les paramètres

FSU : au collège de Tinténiac, on a assisté à une baisse énorme dans le public en 6^{ème} pour partir dans le privé. Les familles ne veulent plus d'enseignement hybride imposé dans le public (du fait de la petitesse des structures de cantine)

FO : L'instruction dans la famille a augmenté de 55% l'année dernière. Quelle est la tendance en cette rentrée ?

Mme Beulze : 50 demandes de moins qu'à la même date l'année dernière.

UNSA : Quelles sont les relations sociales pour ces élèves ?

Dasen : Cela fait partie du questionnaire rempli par les familles qui sortent leurs enfants du réseau

FSU : privé et public ne sont pas complémentaires mais concurrentes. On va aussi dans le privé pour déroger à la règle quand il y a modification de carte scolaire par exemple.

Dasen : l'offensive du privé est limitée par les moyens qui leurs sont alloués. La Dsden y pense dès qu'il y a une décision à prendre dans le public : est-ce que ça ne va pas avantager le privé ?

FSU : à Redon, la communication du réseau privé est très importante dans Ouest France alors qu'il y a aussi de grandes actions dans le public.

UNSA : les personnels des réseaux privés s'inquiètent du prosélytisme religieux qui est fait dans ces établissements privés catholiques

III. Questions diverses

FSU :

1. Toujours pas d'installation du nouveau CA élu dans certains établissements : les autres commissions fonctionnent donc avec les anciens élus dont certains sont peut-être partis.

Réponse : 57 sur 62 collèges se sont déjà réunis une fois.

2. Autoévaluation des écoles : bilan et utilisation ?

Réponse : conseil d'évaluation de l'école créé en 2019. Rentrée 2020 : expérimentation 2nd degré. Rentrée 2021 : expérimentation du 1^{er} degré, 2 écoles dans le 35 (Val d'Anast et Noyal Chatillon). Phase d'autoévaluation : la DSDEN a fourni du matériel : des questionnaires. Finalité : faire évoluer les projets d'école (projet dynamique). L'école transmet son projet d'auto-évaluation à une commission (IEN, collègue 1^{er} degré, collègue 2nd degré). On n'est pas dans le contrôle, dans une démarche d'évaluation des personnels. Réussite collective de l'école. Bien-être à l'école. La DSDEN a proposé des questionnaires mais les personnels n'étaient pas obligés de les utiliser. Attention : il y a des questions non adaptées dans ces questionnaires (questionnaire québécois). Conseil d'évaluation de l'école décidera en janvier 2022 du cadre définitif, après la phase d'expérimentation. La phase d'expérimentation sert à éprouver ces questionnaires : les questionnaires suivants seront robustes.

UNSA : tout le monde (IEN, IA-IPR, collègues...) demande à ce que ces évaluations soient annulées parce qu'il n'y a pas de moyens dédiés

FSU : retour sur l'autoévaluation à Tinténiac : limite des questions fermées due au traitement informatique derrière.

3. Mise en place des Pials : y a-t-il une carte existante ?

Réponse : oui. Elle sera envoyée à tous les membres du CTSD. AESH dans le 35 : 1115 ETP : enveloppe fermée. Il sera certainement très difficile de mettre des AESH devant les nouveaux élèves notifiés en mai-juin.

4. Nombre de contractuels 1er degré ?

Réponse : recours aux contractuels (alternants et autres) après avoir embauché sur liste complémentaire. Pas de perspectives de nouvelles embauches actuellement. Les contractuels sont placés sur des postes de TRS ou de décharge de direction pour contractuels alternants.

5. Suivi des alternants : comment se passe-t-il ?

réponse : alternant = étudiant en formation initiale (master meef 2^{ème} année) : il a un tuteur de terrain et un tuteur Inspé. Les tuteurs perçoivent une rémunération supplémentaire non négligeable : le tuteur de terrain peut être un directeur d'école.

6. Dérogations à la carte scolaire :

réponse : bases assez constantes de demandes de dérogation mais le taux de satisfaction a un peu diminué.

UNSA :

1. Elèves en situation de handicap : de plus en plus nombreux.

Réponse : la MDPH notifie sans avoir connaissance des moyens qui permettent d'appliquer ces notifications. Or, pour les enfants, ces budgets sont contraints (pas pour les adultes)

2. Postes non pourvus :

réponse : enseignants : 2,5 postes de CPC ; médecins scolaires : 12,8 ETP sont pourvus sur 24,5 ETP postes ! ; infirmières : 98 ETP implantés : 3 postes restent à pourvoir (arrêts longs) ; assistants sociaux : dotation de 35 ETP

3. Remplacements.

Réponse : 1er degré : 92% de couverture sur la 1ère période (avant vacances Toussaint) mais sous tension en ce moment. 2nd degré : certains BMP sont encore non pourvus, notamment en techno. Idem en SES. Environ 10 ETP sur l'académie.

4. Demandes de Rupture Conventionnelle depuis la rentrée.

Réponse : 4 demandes dans le 1^{er} degré. Volonté de traiter les demandes groupées pour avoir un même regard sur les dossiers.

FO :

1. Menaces de mort sur une collègue du 1^{er} degré par une mère d'élève. Protection de la victime et de l'école ?
Réponse : DASEN et IEN se sont déplacés dans l'école. Service de la police, procureur sollicités. Dépôts de plaintes DSDEN et Rectorat. Sanction : stage de civisme. La protection fonctionnelle est assurée. Quotité de travail a été diminuée (mi-temps thérapeutique imputable à un accident du travail) pour permettre à la collègue de s'en remettre. Un bilan sera fait prochainement (notamment régulation des entrées-sorties à l'école). Un remplaçant est en place sur le reste du mi-temps.
FO : il est regrettable que les services médicaux du rectorat renvoient la collègue vers son médecin traitant.
2. PE spécialisés : formation école inclusive obligatoire. des collègues craignent la fermeture des structures spécialisées au profit d'une inclusion systématique.
Réponse : 6h/18h de formation pour l'école inclusive. Les 12h autres heures pourront être utilisées pour les formations de leur choix.
3. AESH : application de la nouvelle grille salariale.
Réponse : au plus tard sur la paye de novembre ou décembre.
4. Enfants avec notification mais sans AESH
Réponse : 2% de non accompagnés (certains des 98% autres ne sont pas accompagnés sur la totalité de leur notification).
FO : Ce chiffre ne fera qu'augmenter au fur et à mesure de l'année scolaire étant donné qu'il n'y aura plus de recrutement d'AESH (sauf démission).
5. Contractuels 1er degré : 24 recrutés à la rentrée 2nd degré : **réponse :** c'est le rectorat qui gère.
6. Démissions 1^{er} degré :
réponse : 1 PES, 2 contractuels de droit commun, 1 contractuel M2 alternant (arrête ses études), 1 titulaire en dispo (depuis quelques semaines seulement)

Vœu soumis au vote par FO

Pour un recrutement massif de personnel sous statut qui permette un fonctionnement optimal des services.

A l'unanimité des organisations syndicales